

Cahier des charges : Conception graphique d'un poster Sur le thème des espaces littoraux

Descriptifs des outils

a) Conception graphique d'un poster

- Format : 60 x 80 cm
- Orientation : paysage
- Maquette au plus près des posters précédents cf. <https://reseau-cen.org/mediatheque/les-posters/> (pour un effet collection)
- Listes des espèces fournies par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Logos et textes fournis par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Conception et réalisation d'illustrations sur une base forfaitaire de 40 dessins maximum
- Fourniture des fichiers HD pour impression (PDF) et d'une version optimisée web pouvant être mise en ligne sur le site Internet de la Fédération
- Lien éventuel avec l'imprimeur en amont pour connaître les contraintes techniques de celui-ci et adapter en conséquence le type de fichier à lui fournir
- Cession des droits d'exploitation pour une utilisation non commerciale (incluant une édition à 6 000 exemplaires)

b) Détail du contenu

- Titre : Les espaces littoraux (à confirmer) à placer en bas avec les logos des financeurs et une légende + mention site internet www.reseau-cen.org + QR code vers page adhésion
- Légendes courtes : nom des espèces
- En arrière-plan plusieurs milieux à priori :
 - Plages/dunes
 - Falaises
 - Marais littoraux et lagunes
 - Estuaires dont lagunes
- En vignette, un zoom sur plusieurs espèces (avec un mélange d'espèces généralistes de métropole, de Corse et Outre-mer...) à priori :
 - Plantes
 - Espèces arborescentes
 - Amphibiens et reptiles
 - Insectes
 - Oiseaux
 - Mammifères
 - Poissons...

c) Calendrier : remise des fichiers à l'imprimeur au plus tard le 2 novembre 2026

- Juin à août 2026 : Consolidation d'une liste des espèces et sous-milieux
- Août-septembre 2026 : Ebauches graphiques, positionnement des éléments
- Septembre 2026 : Réalisation des dessins finaux
- Fin octobre 2026 : Livraison fichier pour impression

d) **Modalités de corrections**

- BAT et corrections : base 5 à 10 A/R avant BAT final. Le prestataire indiquera le nombre d'aller-retour autorisé.
- Les corrections seront apposées informatiquement sur les fichiers fournis par le prestataire. Des corrections intermédiaires pourront selon le cas être faites directement lors d'un rendez-vous téléphonique ou visio entre la personne en charge du suivi des corrections et le prestataire.

e) **Versions numériques**

Après le bon à tirer le prestataire fournira à la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels les documents numériques suivants :

- une version du fichier HD pour l'impression
- une version PDF optimisée pouvant être mise en ligne sur le site Internet de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

f) **Contacts**

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Siège social : 199 rue de la Juine 45 160 OLIVET

Mme Sandrine Poirier - Responsable communication

Téléphone : 06 44 95 65 37 – sandrine.poirier@reseau-cen.org